

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2018
SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION
SPÉCIALITÉ : GESTION ET FINANCE –

ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ

Ce dossier comporte des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs. Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

Barème global sur 120 points

Nota : il est rappelé que le nombre de points annoncés dans le sujet constitue un engagement incontournable vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous, sauf indications complémentaires données, lors des corrections, sur décision nationale.

PREMIÈRE PARTIE (90 points)

DOSSIER 1 – CONSTRUIRE L'IMAGE DE L'ENTREPRISE

A - Opérations courantes

1. Préciser la nature et les raisons probables de la réduction figurant sur la facture (ANNEXE 1

Nature : réduction commerciale ou remise.

Raisons : elle est accordée au client association Seniorsgolf soit pour un achat en grande quantité (200 abonnements) soit en raison de sa fidélité (qualité commerciale).

2. Enregistrer au journal de l'entreprise la facture F15621 et son règlement le 5 octobre 2017.

	05/09/2017		
41101 44571 70600	Client Association Seniorsgolf TVA collectée ventes prestations de services <i>Fac n°15621 client Assoc. Seniorsgolf</i>	79 800	13 300 66 500
512 41101	5/10/2017 Banque Client Assoc. Seniorsgolf <i>Règlement Fac n°F15621</i>	79 800	79 800

3. Calculer la TVA à décaisser du mois de décembre 2017.

TVA à décaisser au titre du mois décembre = TVA collectée – TVA déductible

$$7\,678 - 6\,850 = 828 \text{ €}$$

4. Indiquer si l'enregistrement de la déclaration de la TVA modifie le résultat de l'exercice. Argumenter votre réponse.

L'enregistrement n'utilise pas de comptes 6 et 7. Le résultat de l'exercice n'est donc pas impacté.

Ou

L'entreprise joue simplement le rôle de collecteur de taxe. Elle la reverse ensuite à l'Etat après déduction de la TVA déductible. C'est le consommateur final qui en supporte la charge. Le résultat de l'exercice n'est donc pas impacté.

B - Projet d'implantation d'un PGI

1. Indiquer quatre arguments pour convaincre et rassurer Monsieur Bravard quant à la pertinence de la solution « PGI » pour AUVERGOLF.

Arguments :

- Le fait d'avoir un seul progiciel (composé de plusieurs modules, comptabilité, RH, investissements et gestion commerciale) donc un seul fournisseur, simplifie la relation fournisseur.
- Le fait d'avoir une interface identique facilité d'apprentissage du progiciel par les salariés,
- La traçabilité plus forte des informations permet de mieux suivre les opérations par exemple pour le suivi des opérations avec les tiers.
- L'unicité de la base de données supprime les risques d'erreurs dues aux saisies redondantes et fait gagner du temps.
- L'attribution de droits d'accès personnalisée améliore la sécurité des données et garantit par exemple à Monsieur Bravard l'exclusivité de l'accès au module traitant la paye.

2. Indiquer, une opération de saisie comptable qui ne sera plus réalisée par le comptable de l'entreprise AUVERGOLF.

Les opérations de saisie comptable de la facturation clients ne seront plus à opérer car les écritures comptables liées aux factures clients seront générées directement par le module de gestion commerciale grâce à un paramétrage de l'application. C'est l'apport le plus important sans doute.

Il en sera probablement de même pour les pièces comptables de la facturation fournisseurs bien que nous n'ayons pas le détail des fonctionnalités proposées par le module dit « gestion commerciale ».

3. Justifier la nécessité pour le comptable de l'entreprise AUVERGOLF de disposer, dans son module, des quatre droits d'accès en proposant des exemples concrets d'utilisation.

- lecture : droit de consulter des données (journal, soldes des comptes...) pour contrôler les écritures ou pour répondre à une demande d'un client,
- modification : droit de modifier les montants, les numéros de compte au journal pour corriger d'éventuelles erreurs,
- création : droit de saisir de nouvelles données par exemple des comptes clients ou des écritures par exemple pour les écritures d'inventaire,
- suppression : droit de supprimer une écriture ou un compte par exemple pour corriger une écriture ou pour mettre à jour la base de données clients.

DOSSIER 2 – LA SYNTHÈSE ET L'ANALYSE

A - Travaux d'inventaire et documents de synthèse

1. Expliquer pourquoi le comptable doit enregistrer cette dépréciation.

En vertu du principe de prudence on enregistre la perte de valeur potentielle constatée à la fin de l'exercice comptable mais cette perte de valeur n'est pas irréversible tant que le terrain n'est pas vendu. D'ici là, des événements peuvent survenir qui fasse remonter la valeur du terrain : le projet de déviation peut être abandonné et le prix des terrains dans la région peut augmenter de façon générale et y compris pour celui de Monsieur Brassard.

2. Calculer le montant de la dotation pour la dépréciation du terrain au titre de l'exercice 2017.

Dépréciation fin 2017 : $13\ 000 - 9\ 000 = 4\ 000$ de dépréciation à cette date. Mais ce montant intègre une dépréciation, enregistrée fin 2016, de 300 €. Pour constater une dépréciation totale de 4 000 € à la fin de 2017, il suffit de compléter par une dotation de 3 700 €.

3. Procéder à l'enregistrement de cette dotation au journal de l'entreprise au 31 décembre 2017.

		31/12/2017		
6816	Dotations aux dépréciations		3 700	
2911	Dépréciation terrain			3 700
<i>D'après tableau des dépréciations</i>				

4. Indiquer l'impact de cette écriture sur les documents de synthèse et la trésorerie.

- Impact sur le compte de résultat
 - Augmentation des charges de 3 700 € donc baisse du solde (résultat de l'exercice)
- Impact sur le bilan
 - augmentation du montant des dépréciations à l'actif de 3 700 € donc baisse de l'actif total net de 3 700 €
 - baisse du résultat au passif de 3 700 €
 - donc le bilan reste « équilibré » (actif = passif)
- Impact sur la trésorerie : aucune car c'est une charge calculée qui n'entraîne pas de flux financier.
-

5. En prenant modèle sur l'ANNEXE 4, présenter la ligne terrain dans le tableau de dépréciation de l'actif à l'inventaire 2017.

Extrait de l'annexe - Tableau des dépréciations de l'actif

EXERCICE 2017	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Terrains	300	3 700	0	4 000

6. Préciser le rôle de cet extrait de l'annexe dans la compréhension du bilan de l'entreprise AUVERGOLF.

Cet extrait de l'annexe complète le bilan. Il donne des précisions sur la somme inscrite dans la colonne amortissements et dépréciations à l'actif du bilan à la ligne Terrains (4 000 €). On constate que l'exercice 2017 n'est concerné que par 3 700 € de dépréciation.

B - Analyser la situation de l'entreprise

1. Compléter l'ANNEXE A – Soldes intermédiaires de gestion (à rendre avec la copie).

SIG	2017 (N)	2016 (N-1)
Ventes de marchandises	0	0
Coût d'achat des marchandises vendues	0	0
Marge commerciale	0	0
Production vendue	450 202,50	469 503,00
+ Production stockée	0,00	0,00
Production de l'exercice	450 202,50	469 503,00
+ Production de l'exercice	450 202,50	469 503,00
- Consommation en provenance des tiers	117 842,50	96 765,00
Valeur ajoutée	332 360,00	372 738,00
+ Valeur ajoutée	332 360,00	372 738,00
+ Subvention d'exploitation		
- Impôts et taxes	16 060,00	20 030,00
- Salaires	16 250,00	16 250,00
- Charges sociales	29 034,50	29 464,50
Excédent brut d'exploitation	271 015,50	306 993,50
+EBE	271 015,50	306 993,50
+ Reprises sur dépréciations	6660	0
- Dotations aux amortissements et dépréciations	196 272,50	206 825,00
+ Autres produits	57,5	0
- Autres charges	0,00	5,00
Résultat d'exploitation	81 460,50	100 163,50
+ Résultat d'exploitation	81 460,50	100 163,50
+ Résultat financier	-62 942,50	-56 560,00
Résultat courant avant impôt	18 518,00	43 603,50
+ Résultat courant avant impôt	18 518,00	43 603,50
+ Résultat exceptionnel	8 800,00	10 975,00
- Impôts sur les sociétés	8 195,00	16 373,00
Résultat net	19 123,00	38 205,50

2. Calculer le montant de la CAF 2017.

CAF 2017	
A partir du résultat net	19 123,00
reprise sur dépréciations	6 660,00
produits exceptionnels (775)	3 750,00
dotations aux amortissements et dépréciations	196 272,50
CAF =	204 985,50

Ou

à partir de l'EBE	271 015,50
autres produits	57,50
produits financiers	402,50
Produits exceptionnels / opérations de gestion	5 332,50
autres charges	-
charges exceptionnelles / opérations de gestion	282,50
charges financières	63 345,00
impôts sur les bénéfices	8 195,00
CAF =	204 985,50

3. Qu'apporte le calcul de la CAF à la prise de décision chez AUVERGOLF ?

La CAF représente la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables. Elle correspond donc au surplus monétaire potentiel dégagé par l'activité au cours d'un exercice. Ce surplus est une ressource potentielle de financement de l'entreprise.

L'entreprise AUVERGOLF souhaitant investir, la CAF d'un montant de 204 985,50 € peut apporter une solution de financement autonome et facilement mobilisable.

4. Calculer les ratios de profitabilité 2017.

Taux de profitabilité	2016	2017
Taux de marge brute d'exploitation : EBE/ CA	65,39 %	$271\ 015,50 / 450\ 202,50 = 60,2 \%$
Taux de marge bénéficiaire (ou de profitabilité) : résultat net / CA	8,14 %	$19\ 123 / 450\ 202,50 = 4,25 \%$
Taux de capacité d'autofinancement : CAF / CA	49,59 %	$204\ 985,50 / 450\ 202,50 = 45,5 \%$

5. Commenter la situation de l'entreprise.

Alors que le chiffre d'affaires global du secteur est en légère progression (1,5 %), l'activité d'AUVERGOLF (la production de l'exercice) a baissé en 2017 d'environ 4 %. Les soldes intermédiaires baissent également.

Quant aux ratios de profitabilité, ils se dégradent nettement car si tous les soldes intermédiaires de gestion ont suivi le mouvement de baisse, ils l'ont fait avec une plus forte ampleur. La valeur ajoutée a baissé de plus de 12 %, l'EBE de 13 % et le résultat de plus de 23 %. Le ratio CAF/CA suit le mouvement et se dégrade.

La situation comptable s'est donc fortement dégradée. Le résultat net subi une chute impressionnante de 39 205 € à 19 123 € soit une chute de 50 % environ.

On pouvait s'attendre à ce que les charges ne baissent pas autant que l'activité mais la situation observée est plus surprenante : certaines charges ont augmentées. C'est par exemple le cas des consommations en provenance des tiers. Cette dégradation des indicateurs de profitabilité s'explique donc par le double mouvement de baisse du chiffre d'affaires et d'augmentation des charges.

L'entreprise doit faire un double effort : commercial d'une part, en augmentant son activité et d'économies d'autre part, en surveillant et réduisant ses dépenses et coûts. Pour le développement commercial le projet de nouvelle activité est une piste intéressante.

DOSSIER 3 – LA PRÉVISION ET L'ÉTUDE DE PROJET

1. Dans le contexte de ce projet, donner des exemples de charges et expliquer pourquoi certaines charges sont fixes et d'autres variables.

Diverses charges : dotations aux amortissements, électricité, eau, coût de la société extérieure, etc.

Les 23 000 € de charges fixes annuelles sont avant tout constituées des dotations aux amortissements des locaux et équipements qui sont des charges fixes car indépendantes du niveau d'activité ou du nombre de week-ends de location.

Les 500 € de charges variables par week-end loué sont constituées des services facturés par l'entreprise extérieure ou la consommation d'électricité. Ils sont fonction du niveau d'activité (locations).

2. Donner la signification de la valeur 35 770 € figurant sur le graphique de l'ANNEXE 7 et vérifier cette valeur par le calcul.

Cette valeur représente le seuil de rentabilité c'est-à-dire le montant de chiffres d'affaires pour lequel l'entreprise ne fait ni pertes, ni bénéfices.

Dans notre cas, l'entreprise doit réaliser un minimum de 35 770 € de CA pour être profitable.

Vérification : $SR = 23\,000 / 64,3\% = 35\,770\text{ €}$

3. Calculer le nombre de week-ends pour atteindre la valeur de 35 770 €.

SR en volume = $35\,770 / 1\,400 = 25,5$ week-end arrondis à 26.

4. Conclure, à ce stade, sur l'intérêt du projet.

Il faut louer la salle un week-end sur deux en moyenne sur l'année pour atteindre le seuil de rentabilité. Sachant que les entreprises du même secteur ont un taux de location de 35/52, Monsieur Brassard doit approfondir son étude mais le projet semble intéressant

DEUXIÈME PARTIE (30 points)

Grille d'évaluation de la question de gestion

Document à conserver par le correcteur

L'évaluation de cette partie doit être faite d'une façon **GLOBALE (*)**, à partir du nuage de **CROIX** ressortant de la grille ci-dessous.

N° candidat :		TI	I	S	TS
L'élève doit être capable :					
1	De raisonner en confrontant ses connaissances générales en gestion à des situations d'organisation				
2	D'examiner les conditions de transfert des méthodes, des techniques et des outils mobilisés, à d'autres contextes organisationnels				
3	De rédiger une réponse synthétique, cohérente et argumentée				
Appréciation à reporter sur la copie :				Note	
				/30	

TI Très insuffisant

I Insuffisant

S Satisfaisant

TS Très satisfaisant

(*) Il s'agit de dégager un profil :

- Les croix ne doivent pas être transformées en points,
- Il ne faut pas systématiquement attribuer la même importance aux 3 critères.

Question à traiter :

En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant des situations présentées dans la première partie ou d'autres situations, répondre à la question suivante :

“Les ratios de profitabilité sont-ils des indicateurs suffisants pour prendre la décision d'investir ?”

*La réponse peut s'articuler autour des points développés mais la structure n'est pas exigée.
Le contenu ne doit pas être attendu de façon exhaustive.
Valoriser tout argument et tout exemple concret issus de cette situation ou d'autres situations.*

L'investissement est une décision stratégique prise par le dirigeant, qui mobilise des ressources importantes et qui impacte sur le long terme l'activité de l'entreprise.

Cette décision est réfléchie, étudiée et analysée. Le dirigeant doit donc se doter d'outils d'analyse issus de la comptabilité générale.

Le chef d'entreprise doit analyser la situation de l'entreprise avant de prendre la décision d'investir. Monsieur Bravard a analysé la profitabilité de l'entreprise. Cet indicateur permet de connaître la capacité de l'entreprise à générer du profit. L'étude de la profitabilité de l'entreprise, s'appuie sur des outils d'analyse comme les SIG et les ratios de profitabilité. Cette analyse a permis de constater une dégradation de la situation et du chiffre d'affaires. Le développement d'une nouvelle activité comme la location d'une salle de réception pouvant être une solution. Le calcul de la CAF permet de confirmer la possibilité d'un autofinancement.

Mais ces deux types d'indicateurs ne sont pas encore suffisants.

D'autres ratios peuvent influencer la décision d'investir (rentabilité des capitaux investis, taux d'endettement, rentabilité financière, économique...). On mène l'analyse du projet plus loin puisqu'on rapporte les résultats aux moyens engagés. Si ces indicateurs sont bons, le projet peut être envisagé.

D'autres outils prévisionnels comptables sont mobilisables comme les coûts partiels et le tableau de résultat par variabilité qui indique le niveau d'activité requis pour atteindre la profitabilité et le degré de risque. Pour la location de la salle, le seuil de rentabilité est atteint à partir de 26 week-end de location, ce qui laisse une certaine marge de sécurité.

L'impact de l'investissement sur la trésorerie peut être mesuré via le budget de trésorerie.

Par ailleurs, un investissement doit être financé par des ressources à long terme. Il est donc intéressant d'établir un bilan fonctionnel à partir du bilan comptable. Ce bilan fonctionnel met en évidence les différents cycles de l'entreprise (d'investissement, de financement, d'exploitation) et permet de calculer les valeurs structurelles : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie. Des indicateurs complètent l'analyse (indépendance financière, niveau d'endettement,...).

L'entreprise doit également étudier des données externes (état du marché, offre et demande) pour évaluer les opportunités et les risques. Dans le cas d'AUVERGOLF, la concurrence est rude. Il est nécessaire de collecter le plus d'informations possibles pour limiter les risques.

En conclusion, l'étude de la profitabilité est indispensable mais pas suffisante pour décider d'un investissement quelle que soit l'activité de l'entreprise, sa taille ou l'importance de l'investissement.